

Prix du patrimoine paysager et écologique 2023 : la Fondation Etrillard lance son appel à candidatures

Innovation, audace, pérennité seront les maîtres-mots de cette édition



Paris, le 6 septembre 2022,

La Fondation Etrillard a pour mission de mettre en lumière la pertinence de l'héritage culturel européen dans le monde contemporain. À ce titre, elle remettra en 2023 le Prix « Patrimoine paysager et écologique », pour la 3^e année. D'une dotation de 30 000 CHF, ce prix soutient la réhabilitation d'espaces naturels publics ou privés, en France ou en Suisse. Au-delà de la préservation de l'environnement, l'objectif est de redonner vie à des lieux permettant de sensibiliser le grand public à la biodiversité et à la richesse du patrimoine naturel. Ambitieux et innovants, les projets devront être pensés au prisme d'une gestion durable, écologique et pédagogique. Qu'ils soient portés par des associations, des structures publiques ou issus de simples collectifs citoyens, les dossiers de candidatures peuvent être déposés du 17 septembre 2022 au 28 février 2023 sur le site de la fondation.

Forêts, jardins, vergers, mais aussi plans d'eau... Au même titre que les châteaux ou les œuvres d'art, les espaces naturels méritent, eux-aussi, d'être restaurés et valorisés auprès du grand public. Fondée en 2015, la Fondation Etrillard, qui a pour objectif d'encourager les initiatives réconciliant la culture et la tradition européenne avec le monde contemporain, a fait de la préservation du patrimoine paysager l'une de ses priorités. En 2020, elle a créé le Prix du patrimoine paysager et écologique, afin d'encourager la réhabilitation d'espaces naturels en Suisse et en France. Un prix qu'elle reconduit pour la 3^e année, et qui récompensera, en mai 2023, un projet de restauration d'un site naturel s'appuyant sur une démarche agroécologique innovante.

Pour analyser les candidatures, la Fondation s'est entourée, une nouvelle fois, de Frédérique Tézenas du Montcel, fondatrice de l'agence Jardin-Patrimoine, création et restauration de parcs et jardins historiques, ainsi que du cabinet conseil en agroécologie Terre et Humanisme. Le jury franco-suisse, composé d'experts de l'environnement, de la conservation des parcs et jardins..., sera, quant à lui, amené à choisir le lauréat :

- **Michaël Berthoud** : Environnementaliste, consultant et formateur en plantes sauvages
- **Marie-Laure Burgener** : Fondatrice GreenGoWeb et Entrepreneur Social
- **Catherine Cibien** : Directrice du MAB (Man And Biosphere) France de l'UNESCO
- **Antoine Jacobsohn** : Adjoint à la directrice de l'École nationale supérieure de paysage, en charge du Potager du Roi (Château de Versailles)
- **Claire Méjean** : Architecte-paysagiste, Historienne des jardins
- **Clément Willemin** : Paysagiste, urbaniste et architecte

La nature, un espace culturel comme un autre

La réhabilitation pourra concerner tout type d'espaces (aquatiques, forestiers mais aussi potagers ou jardins...), aussi bien en milieu urbain que rural, à condition de présenter une portée pédagogique et un vrai objectif sociétal. Ouvert au public, le site restauré devra donner lieu à des parcours éducatifs et à des visites qui permettront de sensibiliser les jeunes générations à la protection de la biodiversité et de l'environnement.

« *Nous souhaitons soutenir des projets dont la portée dépasse la seule réhabilitation écologique. Le candidat devra ainsi donner sa vision de la manière dont il entretiendra le site sur le long terme et en fera un lieu vivant, véritable espace de transmission de connaissances.* », explique Églantine Petit, Fondatrice du Prix et membre du conseil de la Fondation.

Un accélérateur de projets

Confiante dans la richesse des initiatives venues de différents horizons, la Fondation Etrillard tient à ouvrir son appel à projets à une large variété de profils : acteurs associatifs, collectifs, ONG, organismes publics ou simples citoyens... Les associations issues d'entreprises privées ont, elles aussi, toute leur place. Elle entend également s'ouvrir à tous types de projets. Qu'ils soient décalés, innovants, inédits ou plus académiques, ils doivent tous envisager la nature comme un objet de pédagogie, de transmission et de sensibilisation auprès du grand public.

Un accompagnement à long terme

« Château et Fabriques », lauréat de l'édition 2021, a été retenu pour la restauration du jardin clos du parc du château de Buzet dans le cadre de la création d'un pôle d'excellence en agroécologie sur l'ensemble du site. Cet engagement a été déterminant dans le succès de sa candidature. Au-delà du financement, le soutien de la Fondation se poursuit dans le temps pour accompagner l'équipe dans l'évolution du projet.

« *Nous avons des échanges réguliers avec la Fondation Etrillard. Pour une jeune association comme la nôtre, née il y a seulement 3 ans, c'est essentiel. La fondation nous aide à développer notre réseau et à tisser de nouveaux partenariats.* », explique Carine Galante, Responsable Projets & Innovation de Château et Fabriques.

Nouveauté de l'édition 2023

La Fondation Etrillard entend étendre son action en soutenant des projets moins matures mais tout aussi prometteurs via un « prix coup de cœur » qui sera remis, selon les années, en fonction du potentiel des candidatures reçues. Son objectif est d'encourager aussi des projets en phase de lancement en leur apportant un accompagnement structurel. Le lauréat bénéficiera ainsi de 2 jours de conseil prodigués par Terre et Humanisme, partenaire de la fondation, afin d'accélérer son développement.

À propos de la Fondation Etrillard :

Créée en 2015, la Fondation Etrillard entend encourager toutes initiatives caritatives et culturelles réconciliant la culture et la tradition européenne avec le monde contemporain. Elle met en lumière la pertinence et l'héritage culturel européen dans le monde contemporain en participant à la préservation de sites d'exception, en encourageant la transmission des connaissances et en soutenant la redécouverte culturelle, favorisant ainsi la créativité et l'audace au service de l'émotion et du partage. De droit Suisse, la Fondation est régie par un conseil franco-suisse composé de la famille et de personnalités.

Contact presse :

Sandra Laberrenne – slaberrenne@meiji-communication.com - 06 43 19 13 88